

In Extenso

ENTREPRENEZ L'AVENIR.



RAPPORT DE TRANSPARENCE

OCTOBRE 2024

SOMMAIRE

<i>MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU DIRECTOIRE</i>	3
<i>LE GROUPE IN EXTENSO : ORGANISATION ET GOUVERNANCE</i>	4
<i>NOTRE ENGAGEMENT POUR LA QUALITÉ</i>	9
<i>LES PRATIQUES DE L'INDÉPENDANCE</i>	14
<i>LA BASE DE RÉMUNÉRATION DES ASSOCIÉS</i>	15
<i>ANNEXES</i>	16
<i>Annexe 1 : Déclarations relatives au dispositif qualité, à l'indépendance et à la formation</i>	16
<i>Annexe 2 : Structures juridiques</i>	17
<i>Annexe 3 : Personnes physiques</i>	18
<i>Annexe 4 : Liste des mandats auprès de sociétés ou entités ayant des titres financiers admis aux négociations sur un marché réglementé, établissements de crédit et sociétés de financement</i>	19

MESSAGE DE LA PRÉSIDENCE DU DIRECTOIRE

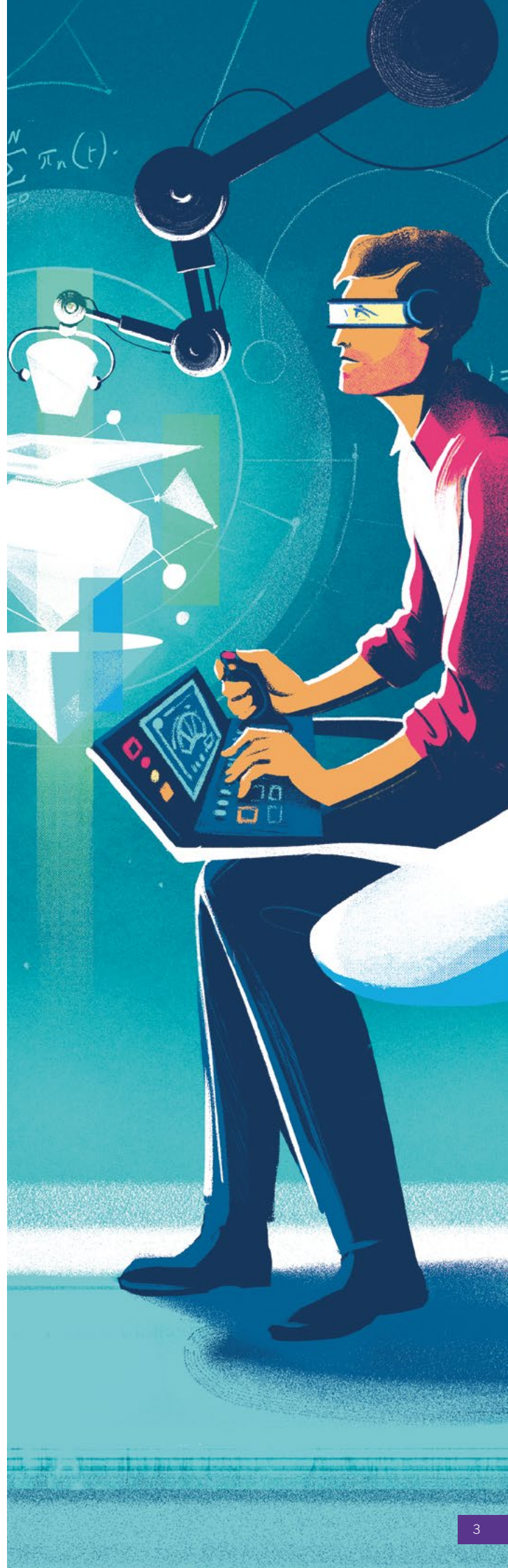
Lyon, le 28 octobre 2024

En application des dispositions de l'article 13 du règlement européen UE n°537/2014 du 16 avril 2014 et de l'article D.821-197 (Décret N°2023-1394 du 30 décembre 2023 -art 10) du Code de commerce, In Extenso publie son rapport de transparence au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024.

Ce rapport fournit l'ensemble des informations requises permettant d'apprécier la manière dont nos valeurs guident, en permanence, nos missions et comportements.



Antoine de Riedmatten
Président du Directoire



LE GROUPE IN EXTENSO : ORGANISATION ET GOUVERNANCE

HISTORIQUE

Le Groupe In Extenso a été constitué en 1991 au sein du réseau Deloitte pour se concentrer sur les services aux TPE et aux PME que ce soit dans le domaine de l'audit, de l'expertise comptable ou de la gestion sociale, de la paie et autres activités de conseil.

Plus de cinq ans après sa prise d'indépendance, le Groupe poursuit sa stratégie de développement en étendant sa gamme de prestations au service de ses clients et renforçant son empreinte géographique.

Le groupe clôture ses comptes le 30 juin de chaque année.



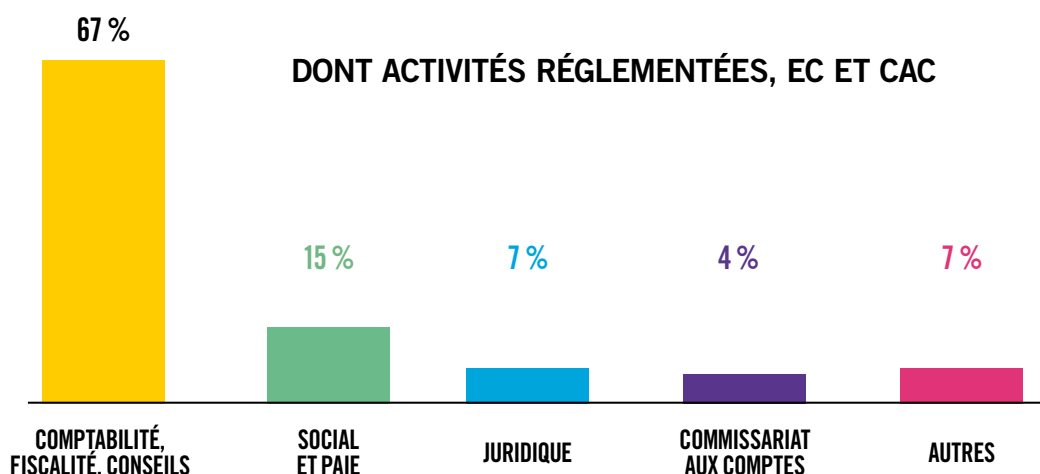
LE GROUPE IN EXTENSO : ORGANISATION ET GOUVERNANCE

LES ACTIVITÉS DU GROUPE IN EXTENSO : CHIFFRES CLÉS

Riche de ses 300 associés, de ses quelques 7 300 collaborateurs et de ses 280 agences, le groupe In Extenso exerce ses activités de commissariat aux comptes et de conseil aux TPE / PME sur l'ensemble du territoire français et dans quelques pays limitrophes. Il réalise en 2023/2024 un chiffre d'affaires de 600 M€.

Sur cet exercice, l'activité commissariat aux comptes a dégagé un chiffre d'affaires de 25,9 M€, se décomposant de la manière suivante en M€ :

- Honoraires EIP : 0,5 M€
- Honoraires non EIP : 24,7 M€
- Honoraires SACC et autres : 0,7 M€



LE GROUPE IN EXTENSO : ORGANISATION ET GOUVERNANCE

LA STRUCTURE JURIDIQUE

La société Financière In Extenso National (FIEN), tête du Groupe In Extenso, est détenue à 92 % par la société Avenir In Extenso et pour 8 % par son partenaire financier.

Avenir In Extenso est une holding détenue à 100 % par les associés opérationnels du groupe.

In Extenso & Associés, détenue à 100 % par FIEN, détient des participations majoritaires dans les holdings régionales et d'autres entités opérationnelles.

Une liste des entités du groupe exerçant une activité de commissariat aux comptes est donnée en annexe 2.



LE GROUPE IN EXTENSO : ORGANISATION ET GOUVERNANCE

LA GOUVERNANCE DE LA FINANCIÈRE IN EXTENSO NATIONAL (FIEN)

Le Groupe a retenu une gouvernance à Directoire et Conseil de Surveillance.

LE DIRECTOIRE

Antoine de Riedmatten est Président du Directoire de FIEN depuis le 15 mai 2023.

Frank Lamotte est nommé Directeur Général de FIEN.

Le Directoire est composé de ces deux membres personnes physiques nommées par le Conseil de Surveillance.

Le Directoire administre et dirige le Groupe sous le contrôle du Conseil de Surveillance, et veille notamment à la réalisation de ses missions et à ce que les engagements en matière de qualité, d'éthique et de respect des règles d'indépendance soient respectés.

Le Directoire s'appuie sur le Comité de Direction National principalement pour réaliser des projets opérationnels.

Le Directoire s'appuie également sur un comité des Risques Opérationnel. Il est constitué de Directeurs du siège et d'un représentant du Conseil de Surveillance. Son rôle est de s'assurer la maîtrise des risques dans le déploiement des actions du Groupe et du respect de la qualité et des règles applicables aux experts comptables et commissaires aux comptes dans l'exercice de leurs missions.

LE COMITÉ DE DIRECTION NATIONAL

Le Comité de Direction National est composé des Présidents de Région, d'un représentant des experts conseil et des membres du Directoire, qui en sont membres de droit. Les réunions sont animées par le Président du Directoire.

Le Comité de Direction National est l'organe de direction du Groupe qui agit en collaboration étroite avec le Directoire.

Il a pour mission de mettre en œuvre les orientations stratégiques déterminées par le Conseil de Surveillance.

De manière générale, il a vocation à intervenir sur tout projet pouvant avoir un impact sur l'organisation ou le suivi de l'activité du Groupe et a compétence pour réaliser toutes études techniques en faisant part de préconisations. Il peut, en particulier, exercer, à la demande du Président, toute mission de suivi de la mise en œuvre de projets spécifiques impactant l'organisation du Groupe.

Le Comité de Direction National est compétent pour suivre l'ensemble des dimensions de la gestion du Groupe : production, ressources humaines, commercial.



LE GROUPE IN EXTENSO : ORGANISATION ET GOUVERNANCE

LA GOUVERNANCE D'IN EXTENSO & ASSOCIÉS

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

David Vanalderwerelt est Président du Conseil de Surveillance de FIEN depuis le 29 juin 2023.

Le Conseil de Surveillance est composé d'un maximum de 12 membres personnes physiques. Ils sont nommés pour une durée de cinq ans. Leur mandat est renouvelable. Le Président du Conseil de Surveillance d'Avenir I.E. est membre et Président de droit du Conseil de Surveillance de FIEN.

Le Conseil de Surveillance est un organe d'échange sur le développement et la stratégie du Groupe, sur le statut de l'associé et d'organisation du Groupe.

Le Conseil de Surveillance s'est doté de comités chargés de préparer les travaux et de formuler tous avis et recommandations sur les thèmes dont ils ont la charge.

La majorité des holdings ont une gouvernance à Directoire et Conseil de Surveillance.

LES ASSOCIÉS DANS AVENIR IN EXTENSO

Avenir In Extenso compte 300 associés au 30 juin 2023, dont 119 sont inscrits comme commissaires aux comptes.

Le rôle des associés est d'apporter avec l'ensemble des collaborateurs la meilleure qualité de prestations auprès des clients.



NOTRE ENGAGEMENT POUR LA QUALITÉ

DIRECTION TECHNIQUE AUDIT, DIRECTION QUALITÉ ÉTHIQUE ET RÉFÉRENTS RÉGIONAUX : RESPECT DES NORMES

Considérant la qualité comme un enjeu stratégique majeur pour son activité commissariat aux comptes, le Groupe In Extenso s'est doté d'une Direction Technique Audit et d'une Direction Qualité Éthique.

La Direction Technique Audit assure la veille de l'actualité légale, réglementaire, des avis de la Haute Autorité de l'Audit – H2A (précédemment H3C), de l'ACPR, de l'AMF et des positions de la CNCC pour relayer les informations auprès des équipes d'audit. Elle alimente et met à jour notre intranet (Nexty) qui reprend les principaux textes et positions en vigueur et les outils que nous avons pu développer pour le bon déroulement de nos missions dans le respect de nos règles professionnelles.

Elle a également la charge du déploiement, incluant les aspects formation, et de la maintenance du logiciel d'audit mis à la disposition de tous les collaborateurs affectés à cette activité.

Elle développe, déploie et maintient la méthodologie propre au groupe. De même que pour l'outil, elle conçoit et anime des formations auprès des équipes dédiées au métier d'audit.

La culture de la consultation est largement développée au sein du Groupe et la Direction Technique Audit répond régulièrement aux

interrogations des auditeurs sur des problématiques techniques comptables ou méthodologiques mais également sur l'établissement des rapports complexes, des procédures d'alertes et des révélations.

La Direction Qualité Éthique a en charge la mise en œuvre des procédures sur les aspects déontologiques notamment les aspects indépendance. Elle diligente le contrôle qualité audit annuel et assure le bon déroulement des contrôles externes.

Elle est également amenée à répondre à des consultations, parfois conjointement avec la Direction Technique Audit, sur différents sujets d'indépendance, de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ou de situations délicates dans le déroulement des missions.

Ces deux Directeurs s'appuient sur des référents dans chacune des régions du Groupe afin d'avoir des relais au plus près des équipes sur le terrain.

Les actions de ces deux Directions concourent à faire progresser les équipes vers davantage de qualité et d'excellence dans la réalisation de leurs missions, dans le respect des règles de la profession.

NOTRE ENGAGEMENT POUR LA QUALITÉ

COMITÉ SPÉCIALISÉ

Pour accompagner le développement de l'activité, le Groupe s'appuie sur un Comité dédié au Commissariat Aux Comptes dont le rôle est de piloter et de coordonner les actions menées auprès des équipes en région. Sous la responsabilité d'un Président de région et avec l'appui du Directeur Technique Audit, du Directeur Qualité Ethique et de 6 associés Audit, il construit les plans d'actions pour l'exercice à venir et en assure le suivi en s'appuyant sur des référents régionaux.

ACCEPTATION ET MAINTIEN DES MISSIONS

Les règles applicables sont définies par le Code de déontologie des commissaires aux comptes.

Les procédures internes applicables en matière d'acceptation des clients et des missions sont définies par la Direction Qualité Ethique et mises à disposition de tous les associés et collaborateurs sur notre intranet (Nexty).

Avant l'entrée en relation d'affaires avec un client, les équipes doivent s'assurer qu'il n'existe pas de situation de conflit d'intérêts ou d'incompatibilité ou de risques de perte d'indépendance.

La fiche d'acceptation client renseignée par l'équipe est visée par l'associé responsable du dossier.

La décision annuelle du maintien du client fait également l'objet d'une formalisation dans le dossier de l'exercice.

L'application de ces règles est vérifiée dans le cadre du contrôle qualité et lors de la revue annuelle de portefeuille pour les dossiers considérés comme étant à risques.

RÉALISATION DES MISSIONS

L'exécution des missions repose sur l'application de la méthodologie définie par le Groupe, des normes d'audit issues des Normes d'Exercice Professionnel françaises (NEP), tout en tenant compte des avis de la H2A et la doctrine professionnelle de la CNCC.

NOTRE ENGAGEMENT POUR LA QUALITÉ

REVUE INDÉPENDANTE

Pour tous les mandats EIP ou considérés comme étant à risques, il est prévu qu'une revue indépendante soit réalisée avant l'émission des rapports sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés quand cela trouve à s'appliquer.

Cette revue indépendante est réalisée en priorité par un commissaire aux comptes inscrit, ou dans certains cas par un manager expérimenté, qui n'intervient pas sur la mission pour effectuer la revue en toute indépendance et objectivité.

La revue a pour principal objectif d'analyser les sujets d'audit clés et de s'assurer de la cohérence entre les documents de synthèse et les rapports émis.

CONTRÔLE QUALITÉ INTERNE

Afin de nous assurer du plus haut niveau de qualité dans la réalisation de nos missions, nous procédons à des contrôles qualité de toutes nos activités.

Plus particulièrement pour l'activité audit, nous déployons un contrôle qualité annuel sur la base d'un plan de rotation afin que tous les associés soient contrôlés au moins une fois tous les 3 ans.

Dans la construction de notre plan de rotation du contrôle nous pouvons être amenés à anticiper certains contrôles, introduisant ainsi une part d'imprévisibilité des interventions. La Direction Qualité Ethique donne également des instructions aux contrôleurs pour orienter la sélection vers des dossiers dits « à risques ».

Ces interventions sur site sont aussi l'occasion de procéder à des contrôles sur des procédures transverses comme la bonne formalisation et documentation de l'acceptation et du maintien des clients.

Le résultat des contrôles est partagé avec les organes de gouvernance au plan national et régional et des plans d'actions sont établis en conséquence.

NOTRE ENGAGEMENT POUR LA QUALITÉ

GESTION DU PERSONNEL

RECRUTEMENT

Tous les candidats à des postes d'auditeurs passent généralement deux entretiens pour vérifier l'adéquation de leurs compétences avec nos besoins. Nous procédons également à des tests de personnalité que nous partageons le plus souvent avec le candidat lors du deuxième entretien.

Le Groupe privilégie la spécialisation des équipes d'audit, et les collaborateurs recrutés pour travailler dans cette activité sont prioritairement affectés aux missions de commissariat aux comptes.

Le contrat de travail du collaborateur qui nous rejoint intègre des clauses relatives à l'éthique, à l'indépendance et au secret professionnel.

Lors de leur entrée, les nouveaux collaborateurs sont tenus de suivre des formations notamment sur l'éthique, l'indépendance et la confidentialité.

Le Code d'Éthique du Groupe est mis à disposition de chaque nouvel entrant dans notre intranet. Ce Code confirme nos 4 valeurs, satisfaction client, confiance, esprit d'équipe et force d'innovation et présente nos 4 engagements éthiques en cohérence avec notre Raison d'être : « Chez In Extenso, nous sommes acteurs du développement des entreprises, du dynamisme des territoires, et de l'accomplissement de chacun ».

Chaque année, les associés et les collaborateurs confirment qu'ils se sont comportés conformément à ces valeurs et ces engagements.

FORMATION

Le développement et le maintien des compétences de nos associés et collaborateurs est un enjeu stratégique pour le Groupe pour assurer des missions de qualité dans le respect des règles et normes de la profession.

Le Groupe définit ainsi chaque année un plan de formation en lien avec l'actualité technique et professionnelle, avec les demandes des régions et avec les constats qui ont pu être faits lors des contrôles qualité. Chaque collaborateur bénéficie d'un parcours de formation suivi dans notre portail RH.

Le cycle de formation audit a été renforcé par l'animation de webinaires réguliers à l'attention de tous les associés et collaborateurs Audit, principalement sur les aspects méthodologiques et sur le volet systèmes d'information.

Une formation annuelle est organisée par la Direction Technique Audit à l'attention des commissaires aux comptes signataires pour présenter l'ensemble des nouveautés tant techniques que méthodologiques de l'année. Cette formation est ensuite redéployée en région auprès de tous les auditeurs.

Les associés et collaborateurs peuvent également choisir de participer à des actions de formations organisées à l'extérieur du Groupe.



NOTRE ENGAGEMENT POUR LA QUALITÉ

CONTRÔLE EXTERNE SELON L'ART L820-14 DU CODE DE COMMERCE

La H2A est intervenue en février et mars 2023. Il s'agissait du suivi du premier contrôle du Groupe In Extenso indépendant. Ce suivi portait sur les constats formulés dans le rapport de la H2A du 20 avril 2022 et la lettre de recommandations du 28 juin 2022.

Le rapport définitif relatif à cette intervention de début 2023 est daté du 23 octobre 2023.

La H2A est de nouveau intervenue en janvier - février 2024 pour un contrôle spot sur un mandat EIP porté par une structure de l'unité de contrôle In Extenso. Le pré rapport de la H2A est daté du 26 avril 2024.

A ce jour le rapport final de cette intervention spot ne nous est pas encore parvenu.



LES PRATIQUES D'INDÉPENDANCE

L'indépendance est le socle même de notre profession et le Groupe In Extenso y attache une importance particulière et veille au respect des règles du Code de déontologie de la profession des commissaires aux comptes.

Le Groupe a mis en place des procédures adaptées pour identifier, dans la démarche d'acceptation du nouveau client, les situations de possible conflit d'intérêts ou de perte d'indépendance.

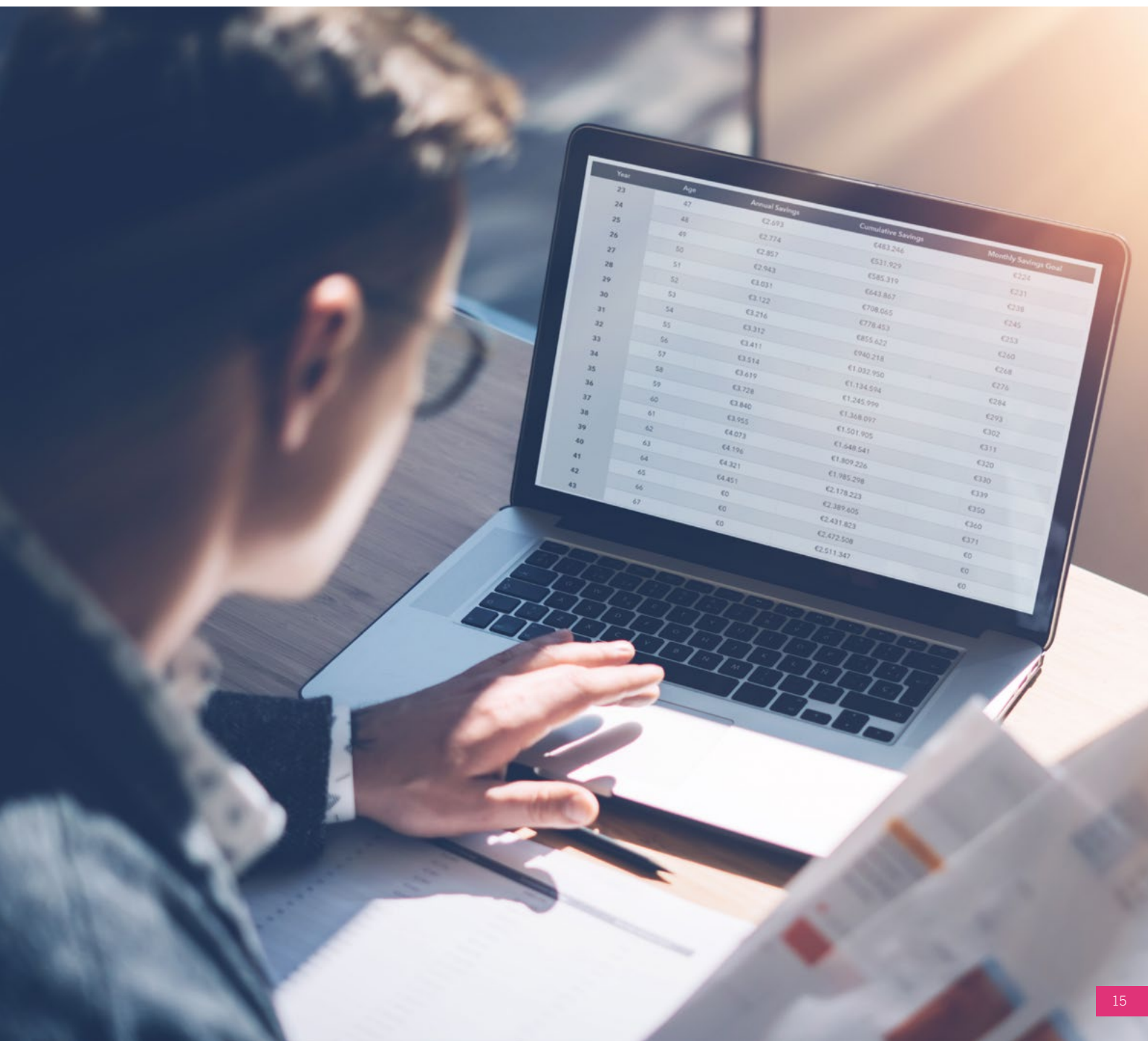
Tous les associés et collaborateurs du Groupe sont tenus de respecter les règles d'indépendance de la profession qui sont rappelées dans une rubrique dédiée de notre intranet : indépendance financière, personnelle, professionnelle. Ils confirment annuellement qu'ils ont respecté les règles d'indépendance et plus généralement les règles du Code de déontologie des commissaires aux comptes et du Code d'éthique du Groupe.

Pour se conformer aux règles en matière de rotation des associés signataires sur les mandats EIP et leurs filiales significatives, le Groupe suit avec attention chacun de ces mandats et assure la transition vers un autre signataire à la fin de la période de 6 exercices.



LA BASE DE RÉMUNÉRATION DES ASSOCIÉS

Les revenus des associés sont constitués d'une partie fixe et d'une partie variable ainsi que de dividendes versés par les structures dans lesquelles ils sont actionnaires. La partie variable est fonction de la réalisation d'objectifs individuels et collectifs, objectifs qui sont liés à des critères qualitatifs et quantitatifs.



ANNEXE 1

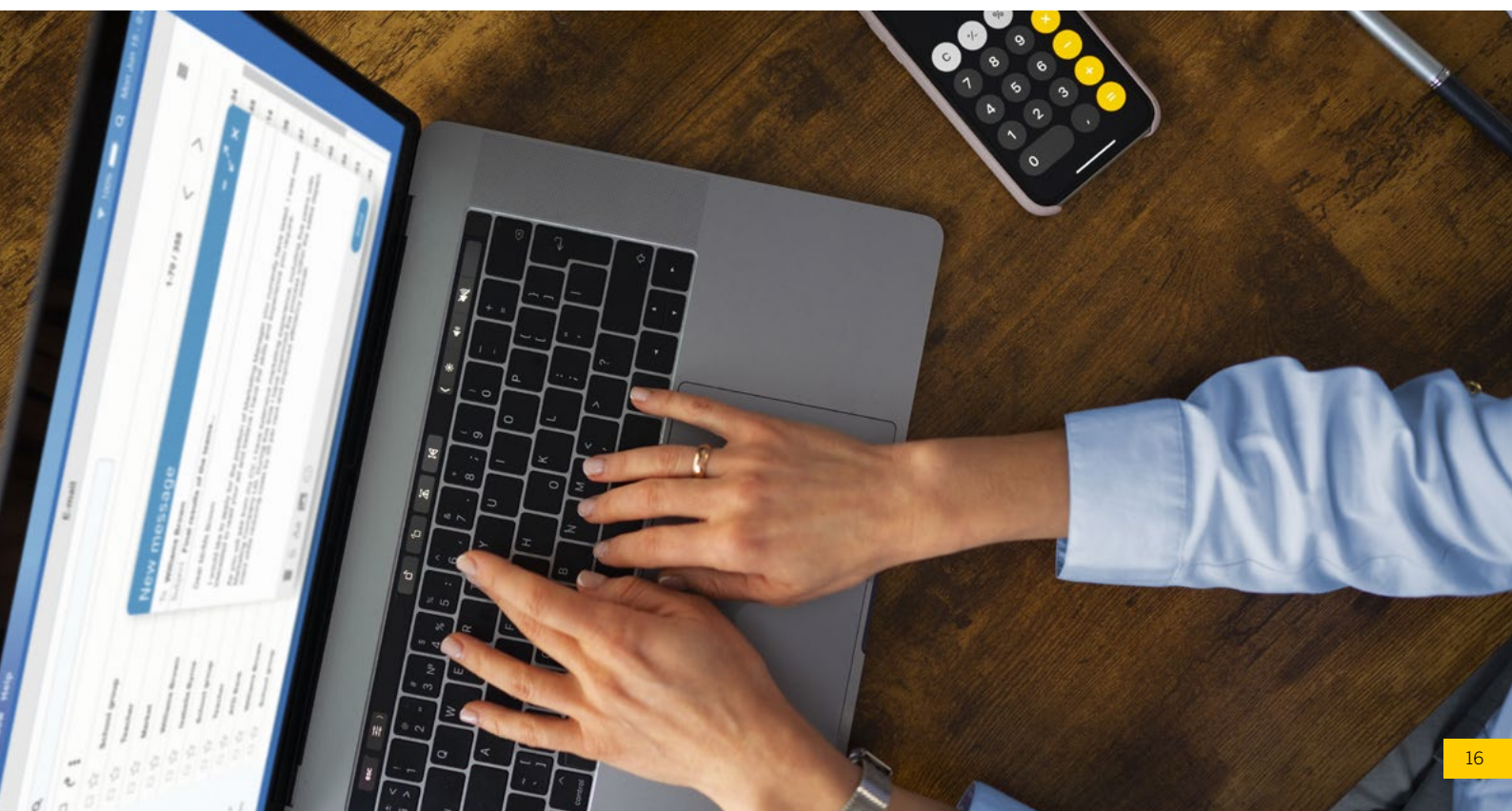
DÉCLARATIONS RELATIVES AU DISPOSITIF QUALITÉ, À L'INDÉPENDANCE ET À LA FORMATION

Lyon, le 28 octobre 2024

Nous confirmons, en application des dispositions prévues à l'article D 821-197 du Code de commerce dans sa rédaction issue du décret n°2023-1394 du 30 décembre 2023 – art 10 et applicable à l'exercice clos au 30 juin 2024, que :

- nous estimons que notre système interne de contrôle qualité, permet une gestion des risques appropriée et assure le respect des dispositions légales et réglementaires qui nous sont applicables ;
- une vérification interne du respect des règles d'indépendance décrites dans le présent rapport a été effectuée ;
- la politique de formation décrite dans le présent rapport vise à permettre le respect des dispositions des articles L821-24 et R822-61 du Code de commerce et le cas échéant à y remédier.

Antoine de Riedmatten
Président du Directoire



ANNEXE 2

STRUCTURES JURIDIQUES

Les activités d'audit du Groupe In Extenso ont été exercées au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024 au travers de 37 sociétés, soit, par ordre alphabétique :

- A2CA
- Audit Aquitaine Commissariat aux comptes SARL
- Bh Audit
- Cabinet Barouh
- Cabinet Ferre
- Cabinet Garnier In Extenso
- Cabinet Husson SAS
- Cabinet Pavie
- COGES
- Comaliance Audit
- DAVECC SAS
- GAMAF
- In Extenso Audit
- In Extenso Audit Alsace
- In Extenso Audit Dauphiné Savoie
- In Extenso Auvergne Rhône-Alpes
- In Extenso Bretagne
- In Extenso Centre Ouest
- In Extenso Charente
- In Extenso Dordogne
- In Extenso Eure
- In Extenso IDF Audit
- In Extenso Ile-de-France
- In Extenso Mont Blanc
- In Extenso Nord Audit
- In Extenso Normandie Seine
- In Extenso Orne
- In Extenso Ouest Audit
- In Extenso Picardie
- In Extenso Provence
- In Extenso SECAG
- In Extenso Strasbourg Nord SA
- MD Audit
- Sorec
- SOGEC
- Sologne Audit Conseil
- Sterenn

ANNEXE 3

PERSONNES PHYSIQUES

Liste des 13 personnes physiques du groupe In Extenso exerçant des missions de contrôle légal en leur nom propre au 30 juin 2024 :

- BOURBON Jacques
- BUCHSER Michel
- CASAUBON Gilles
- DESBONNETS Patrice
- DESSEAUX Philippe
- GRIMAUD PORCHER Françoise
- HIRSCHY Christian
- LAMBERT Christophe
- PALETTE Marylène
- PETIT Cyrille
- ROSSI Laurent
- SERRANO-SANCHEZ Emmanuelle
- SIMARD Thierry



ANNEXE 4

LISTE DES MANDATS AUPRÈS DE SOCIÉTÉS OU ENTITÉS AYANT DES TITRES FINANCIERS ADMIS AUX NÉGOCIATIONS SUR UN MARCHÉ RÉGLEMENTÉ, ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT

La liste des sociétés ou entités concernées pour lesquelles le cabinet a effectué une mission de contrôle légal des comptes au cours de l'exercice écoulé a été établie conformément à l'article D 821-197 du Code de commerce dans sa rédaction issue du décret n°2023-1394 du 30 décembre 2023 – art 10.

ENTITÉS AYANT DES TITRES ADMIS AUX NÉGOCIATIONS SUR UN MARCHÉ RÉGLEMENTÉ

ENTITÉ	STRUCTURE PORTANT LE MANDAT
LNA Santé	In Extenso Audit

SOCIÉTÉS DE FINANCEMENT

ENTITÉ	STRUCTURE PORTANT LE MANDAT
ARKEA Crédit-Bail	Sterenn
Financo	Sterenn

ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT

ENTITÉ	STRUCTURE PORTANT LE MANDAT
Caisse Agricole Crédit Mutuel	In Extenso Audit Alsace

In Extenso

ENTREPRENEZ L'AVENIR.

Siège social
8 place Hubert Mounier
69002 LYON
Tél. : 04 72 60 37 00

www.inextenso.fr | magazin.inextenso.fr